

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Programme d'infrastructures municipales pour les aînés

Près de 200 000 \$ octroyés à des projets pour le bien-être des aînés de Sutton et de Lac-Brome

Québec, le 21 mars 2024 – La députée de Brome-Missisquoi et ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, Mme Isabelle Charest, annonce, au nom de la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Sonia Bélanger, et de la ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, qu'un soutien financier totalisant 198 000 \$ est octroyé aux Villes de Sutton et Lac-Brome, dans le cadre du nouveau Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA). La Ville de Sutton se voit attribuer 98 000 \$ pour l'ajout d'éclairage au parc Goyette-Hill et la Ville de Lac-Brome reçoit quant à elle, une aide financière de 100 000 \$ pour l'ajout de trottoirs.

Le PRIMA a pour but d'appuyer les communautés dans leur adaptation au vieillissement de la population. Il permet l'octroi de financement aux municipalités ayant adopté une politique des aînés et un plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA), pour la réalisation de travaux d'infrastructures et d'aménagements répondant aux besoins des personnes aînées.

L'aménagement des espaces de vie est primordial pour le bien-être, l'engagement social et la sécurité des personnes âgées. La possibilité pour elles de vieillir dans les communautés où elles ont vécu longtemps dépend de la capacité de ces lieux à s'adapter à leurs besoins et capacités.

Citations :

« Nos aînés jouent un rôle important dans notre société. Les projets annoncés aujourd'hui permettent de répondre à leurs besoins, au cœur des communautés. Merci aux municipalités et aux MRC qui contribuent à l'épanouissement collectif des aînés, en mettant en place des initiatives locales et bénéfiques pour l'ensemble de la population. Nous avons tout à gagner de continuer à rendre nos milieux attractifs et sécuritaires pour les aînés du Québec. »

Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé

« La grande variété des travaux soutenus au sein des différentes municipalités et MRC est encourageante, et témoigne de l'intérêt croissant des collectivités du Québec pour assurer que nos infrastructures soient accessibles pour tous et toutes. En tant que partenaire du milieu municipal, notre gouvernement a à cœur d'y répondre par des mesures concrètes, afin de créer rapidement des milieux de vie favorables à l'épanouissement et au bien-être des personnes aînées. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« Je me réjouis que les projets des communautés de Sutton et Lac-Brome aient fait l'objet d'une recommandation pour le financement demandé. Cela témoigne du sérieux de l'engagement des gens d'ici auprès des personnes aînées, et de l'écoute de notre gouvernement pour offrir une réponse adaptée aux besoins de notre région. Je remercie toutes les personnes qui se sont investies dans cette démarche et je salue leur dévouement au mieux-être de la collectivité. »

Isabelle Charest, députée de Brome-Missisquoi et ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air.

Québec	Montréal
Édifice Catherine-De Longpré	2021, avenue Union, bureau 10.051
1075, chemin Sainte-Foy, 15 ^e étage	Montréal (Québec) H3A 2S9
Québec (Québec) G1S 2M1	Téléphone : 514 873-3700
Téléphone : 418 266-7191	Télécopieur : 514 873-7488
Télécopieur : 418 266-7199	
www.msss.gouv.qc.ca	

Faits saillants :

- Le plus récent appel de projets PRIMA a eu lieu du 12 avril au 19 juin 2023.
- Les 100 demandes retenues sont réparties dans 14 des 17 régions du Québec.
- Le PRIMA permet aux municipalités de soumettre dans une même demande des travaux à réaliser à plusieurs endroits sur leur territoire. De plus, il a été élaboré de manière à favoriser une réalisation rapide des travaux, à accélérer les versements d'aide financière et à alléger la reddition de comptes pour les municipalités.
- Les demandes retenues permettront la réalisation de travaux pour, entre autres, l'amélioration et la rénovation de structures (centre communautaire, édifice municipal, rampe d'accès), l'installation de modules d'exercices extérieurs (parcours santé, circuit vitalité), l'aménagement de parcs (éclairage, aire de repos), la construction d'abris (gloriette, pavillon) et l'aménagement de sentiers pédestres (nouveau sentier, élargissement). Quelques projets consistent à installer des ascenseurs ou à effectuer une réfection de trottoirs.

Liens connexes :

Pour consulter la liste complète des projets autorisés : [Programme d'infrastructures municipales pour les aînés \(PRIMA\) | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#).

Pour plus d'information sur le programme, consultez le www.quebec.ca/mada.

– 30 –

Renseignements :

Sarah Bigras
Directrice des communications
Cabinet de la ministre responsable des Aînés
et ministre déléguée à la Santé
418 446-5911

Élodie Masson
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des Affaires municipales
367 990-8017
Elodie.Masson@mam.gouv.qc.ca

Maryse Dubois
Attachée de presse
Bureau de la députée de Brome-Missisquoi
450 266-7410
maryse.dubois@assnat.qc.ca